

CONCEPTION DES ROUTES,
ENTRETIEN, SÉCURISATION...
Ça roule en Loir-et-Cher !





DOSSIER DE PRESSE

UN RÉSEAU ROUTIER SÛR ET DE QUALITÉ : UNE PRIORITÉ POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mardi 27 juin 2017, Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, et Bernard Pillefer, Vice-président chargé des routes, des infrastructures et du très haut débit ont présenté les grands chantiers routiers menés par le Conseil départemental.

Dans le cadre de l'ambitieux plan d'actions *Loir&Cher 2021*, les élus départementaux ont fait le choix de consacrer une part importante des investissements de la collectivité pour concevoir, construire, entretenir et sécuriser le réseau routier départemental.

Afin de garantir des déplacements toujours plus sûrs et fluides, des travaux sont régulièrement menés sur les 3 457 km de routes départementales.

Certaines grandes réalisations ont déjà vu le jour. On peut citer les déviations de Contres, Vendôme ou encore celle de Cellettes qui ont permis de fluidifier le trafic et de renforcer la sécurité dans ces secteurs.

A Cellettes par exemple, les premières études de trafic menées depuis la mise en circulation de la déviation ont prouvé sa pertinence et son efficacité.

Le trafic dans le bourg de Cellettes est déjà passé de 14 239 à 8 981 véhicules par jour, soit une baisse de 37%. Quant au passage des poids-lourds, il a diminué de 65% (de 829 à 290 PL par jour).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12



DOSSIER DE PRESSE

Les grands travaux engagés d'ici à 2021 :

- Les déviations et voies de contournement de Montoire-sur-le-Loir, La Chaussée-Saint-Victor, Contres (dernière tranche) et Chémery ;
- Les aménagements des carrefours de Cap Ciné, du Bout des Hayes, de Chouzy-sur-Cisse, de la patte d'Oie à Saint-Gervais-la-Forêt et de La Chapelle-Vendômoise ;
- La sécurisation des levées de la Loire entre Blois et Onzain ;
- Les crèneaux de dépassement de Contres-Chémery et Contres-Cormeray.
- 20 opérations ponctuelles de sécurisation du réseau consistant essentiellement dans l'aménagement de carrefours existants. Cela représente un budget de 12 millions d'euros au total sur 5 ans.

Par ailleurs, 9,5 millions d'euros sont consacrés chaque année en investissements pour le renouvellement des couches de roulement des chaussées et pour des travaux d'entretien et de réparations des ouvrages.

Enfin, l'entretien courant (fauchage, viabilité hivernale, signalisation, marquage des chaussées,...), réalisé par les agents routiers du Département, représente un budget complémentaire de 5 millions d'euros par an en fonctionnement.

Ce travail d'entretien est mené au quotidien par 265 agents départementaux répartis sur tout le territoire. Aux bords des routes, leurs missions sont souvent périlleuses. C'est pourquoi, afin de sensibiliser les automobilistes, une campagne de communication est lancée par le Conseil départemental.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

I/ LES GRANDS PROJETS ROUTIERS DU DÉPARTEMENT

- 1. Aménagement du secteur de Cap Ciné**
- 2. Deux nouveaux giratoires !
Pourquoi tant de ronds-points ?**
 - A) Giratoire de La Chapelle-Vendômoise**
 - B) Giratoire de Chouzy-sur-Cisse**

II/ UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION : LEUR SEULE PROTECTION VOTRE BONNE CONDUITE

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

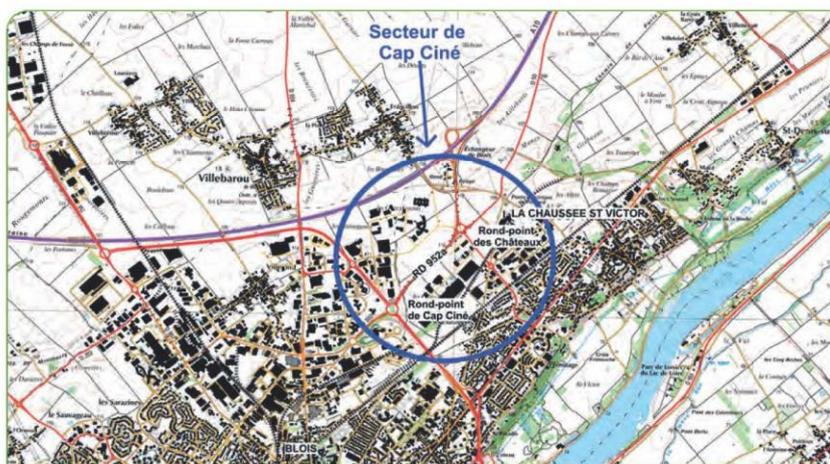
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

I/ LES GRANDS PROJETS ROUTIERS DU DÉPARTEMENT

1. Aménagement du secteur de Cap Ciné

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre de cet aménagement routier du secteur de Cap Ciné, le Conseil départemental finance le projet à hauteur de 2,92 millions d'euros.

Le montant total des travaux s'élève à 8 millions d'euros ; le financement est complété par l'Etat pour 3,8 millions d'euros, dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER), par Agglopolys pour 1,18 million euros et la Région Centre pour 100 000 euros.



Les financeurs et partenaires de ce projet majeur présenteront le chantier en détails lors d'une conférence de presse, sur site, courant juillet 2017.

Situation : Le secteur de Cap Ciné se situe à la convergence de l'axe Nord/Sud (Vendôme/A85) du département et de l'accès autoroutier blésois. Véritable porte d'entrée de l'agglomération, le giratoire de Cap Ciné se situe au coeur d'un pôle d'activités et de loisirs, également proche de la Polyclinique.

C'est un nœud routier stratégique mais aussi un point noir de la circulation avec ses 50 000 véhicules par jour environ. Le trafic y est saturé, en particulier le matin. Ce qui a des répercussions sur la circulation dans tout le secteur.

Sans aménagement, les simulations montrent qu'en 2025 les bouchons auront doublé sur ces voies. Ces travaux sont donc indispensables.

De plus, l'accès à la zone d'activités très fréquentée des Onze Arpents (Cap Ciné, restaurants, etc.) et au Parc A10 est compliqué voire dangereux pour les piétons et cyclistes.

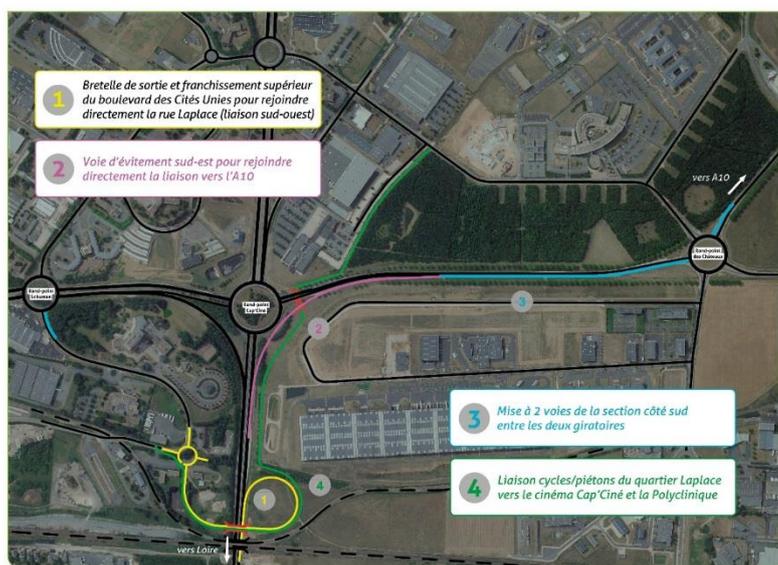
CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

Travaux : Les travaux consistent en 4 aménagements complémentaires.

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT



Des conditions de circulation plus fluides

En offrant aux véhicules venant du sud des itinéraires alternatifs, le trafic est plus fluide avec une amélioration de la qualité de l'air. Les véhicules venant du sud et se dirigeant vers l'ouest pourront emprunter la nouvelle voie de liaison vers le rond-point Schuman en évitant le rond-point de Cap Ciné. L'accès à l'autoroute sera également facilité avec la voie d'évitement sud-est vers le rond-point des Châteaux.

Des bouchons réduits de 90 %

Les bouchons entre le sud de Blois et le rond-point de Cap Ciné seront très largement réduits (- 90 % le matin) et les temps de parcours diminueront de moitié aux heures de pointe.

Une voie verte pour piétons et cyclistes

Pour permettre aux piétons et aux cyclistes de rejoindre la zone d'activités de Cap Ciné sans risque, une voie verte sera construite pour franchir les axes routiers existants. Cette voie verte est indépendante des axes routiers existants. Elle respecte des critères environnementaux stricts.

Des axes secondaires plus fluides

Les axes secondaires, rendus plus fluides par ce réaménagement permettront aux véhicules, et notamment aux transports en commun, de circuler plus facilement. Résultat : du temps et du stress économisés et un vrai plus pour l'environnement.

LE POINT NOIR ROUTIER SERA RÉSORBÉ

CONCERTATION AMÉNAGEMENT CAP CINÉ



1. **Construction d'une bretelle de sortie et d'un pont enjambant le boulevard des Cités Unies** pour rejoindre directement la rue Laplace (liaison sud-ouest). Cela permettra de retirer du giratoire la moitié des véhicules effectuant les $\frac{3}{4}$ du cercle et ainsi faciliter les insertions depuis l'A10 et le nord ;

2. **Réalisation d'une voie d'évitement sud-est du giratoire Cap Ciné** pour rejoindre directement l'A10 via le giratoire des Châteaux ;

3. **Mise à 2 voies (côté sud) entre le giratoire de Cap Ciné et celui des Châteaux**, afin d'éviter les remontées de files en arrivée sur le giratoire des Châteaux ;

4. **Création d'une liaison cycles/piétons du quartier Laplace vers Cap Ciné et la Polyclinique**, qui empruntera le nouvel ouvrage au dessus du boulevard des Cités Unies, et également une passerelle qui sera construite au-dessus de RD956 entre les giratoires de Cap Ciné et des Châteaux.

CONTACT PRESSE

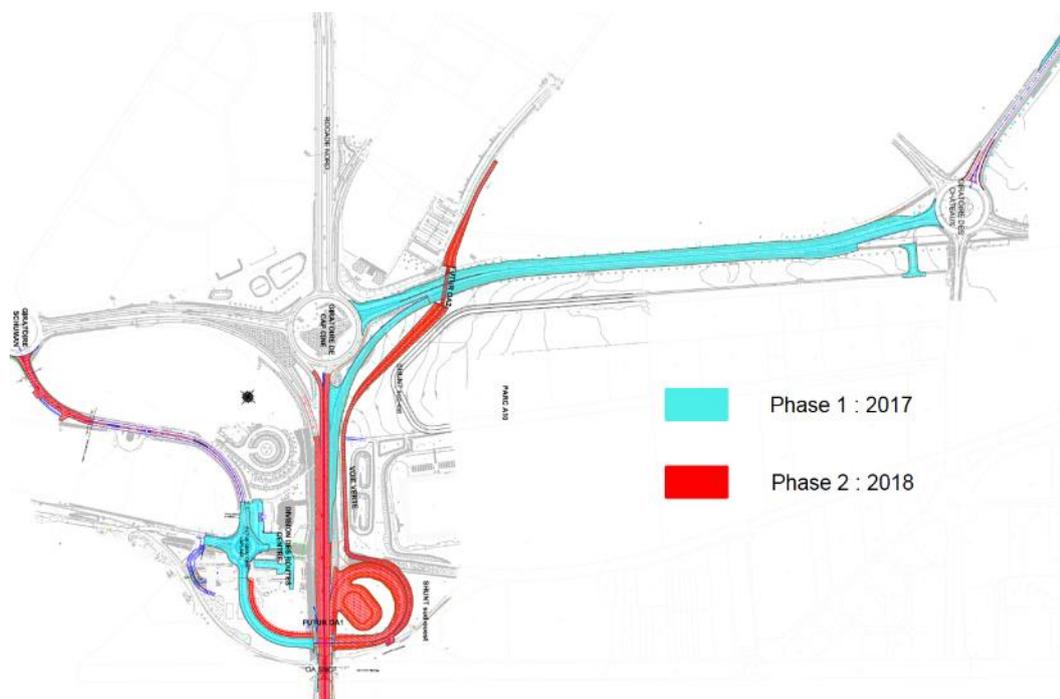
Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

Ces travaux vont permettre de fluidifier le trafic dans ce secteur particulièrement saturé aux heures de pointe et de sécuriser la zone (notamment pour les piétons et cyclistes).

Les simulations de trafic ont montré que cet aménagement ne dégradera pas la circulation sur les autres carrefours et routes situés dans le périmètre.

Durée : Les travaux se dérouleront de juillet 2017 à décembre 2018. La réalisation est prévue en plusieurs phases afin d'impacter le moins possible les conditions de circulation déjà difficiles dans ce secteur.



CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12



DOSSIER DE PRESSE

2. Deux nouveaux giratoires ! Pourquoi tant de ronds-points ?

Les giratoires sont parfois controversés. Pourtant, les études prouvent que les ronds-points améliorent significativement la sécurité sur nos routes.

En effet, ils obligent les automobilistes à ralentir et rendent quasiment impossible les collisions les plus dangereuses, celles à angle droit et celles de face. Dans un giratoire, les rares collisions ne causent généralement que des dégâts matériels.

Le rond-point permet également à l'utilisateur de faire demi-tour sans risque. Il rend aussi le trafic plus fluide et ne fait perdre que quelques secondes sur un trajet.

Quant aux coûts de construction des giratoires, ils sont bien moins élevés que pour la création d'un passage dénivelé qui serait l'autre alternative.

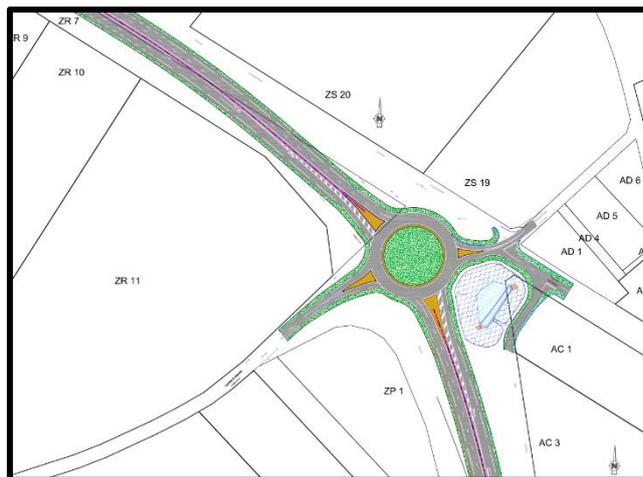
CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

A) Giratoire de La Chapelle-Vendômoise

Financé à 100% par le Conseil départemental à hauteur de 1,45 millions d'euros, la réalisation du giratoire de La Chapelle-Vendômoise permettra de sécuriser l'intersection de la RD 957 (axe Blois/Vendôme), de la RD 26 et de la voie d'accès nord au bourg de La Chapelle-Vendômoise.



Travaux : Ce giratoire permettra de sécuriser les échanges entre ces différentes routes, notamment la traversée de la RD 957.

À cet endroit, cette route départementale présente un trafic moyen journalier annuel de 8 700 véhicules, dont environ 11% de poids lourds.

De part et d'autre du carrefour, la RD 957 sera mise à 2X2 voies pour assurer la continuité des 2 tronçons existants au nord et au sud. Le giratoire, aura un rayon extérieur de 32,5 mètres.

Durée : Les travaux ont démarré le 22 mai 2017 pour une durée de 4 mois, soit jusqu'en septembre 2017.

Circulation : Durant toute la durée des travaux, la circulation sera maintenue dans les deux sens de circulation sur la RD 957 ; un alternat pourra néanmoins être mis en place en dehors des heures de pointe. La voie communale sera déviée par le sud du bourg. La RD 26 sera déviée, dans certaines phases du chantier, par la RD 138 à partir du Breuil en venant du nord, par la RD 68 à Saint-Bohaire en venant du sud.

La vitesse est abaissée à 50 km/h aux abords du chantier.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

B) Giratoire de Chouzy-sur-Cisse

Financé à 100% par le Conseil départemental à hauteur de 800 000 euros, la réalisation du giratoire de Chouzy-sur-Cisse permettra de sécuriser le croisement de la RD 952 (axe Blois/Tours) et de la RD 58, voie d'accès à Chouzy-sur-Cisse.

Travaux : Ce chantier consiste en la réalisation d'un giratoire à l'intersection de la RD 952 et de la RD58. Il permettra de sécuriser le trafic sur la levée de la Loire réputée pour être très fréquentée et accidentogène.

À cet endroit, la RD 952 présente un trafic moyen journalier annuel de 8 700 véhicules, dont environ 7% de poids lourds.

Le giratoire aura un rayon extérieur de 21 mètres. Les travaux de réalisation du carrefour impliquent notamment :

- La réalisation de remblais sur la digue de Loire, côté val, permettant d'y assoir l'assiette du giratoire ;
- La mise à niveau de la RD 58 avec mise en œuvre de murs de soutènement et de rallongement d'un ouvrage hydraulique ;
- Le décalage des branches de la RD 952 afin de venir se raccorder sur le giratoire réalisé.

Durée : Les travaux sont prévus de juillet 2017 à octobre 2017 (4 mois).

Circulation : Durant la durée des travaux, la circulation sera maintenue dans les 2 sens de circulation sur la RD 952, à l'exception d'une à deux nuits maximum dans le cadre de la réalisation de la couche de roulement en pleine largeur ; un alternat pourra être mis en place en dehors des heures de pointe.

Afin de permettre les travaux de remblaiement et la pose de murs de soutènement, la RD 58 sera coupée de mi-juillet à fin août, et plus si nécessaire pour faciliter les conditions de réalisation et ainsi limiter le délai global de réalisation du chantier. De Chouzy-sur-Cisse, une déviation sera installée par Coulanges et Molineuf en direction de Blois et par la RD 58 en direction d'Onzain et Tours. La vitesse sera abaissée à 50 km/h aux abords du chantier.



CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

TABLEAU RÉCAPITULATIF		
PROJET	FINANCEMENT	CALENDRIER
Aménagement du secteur de Cap Ciné	8 millions d'euros dont : 3,8 millions € État (CPER) 2,92 millions € CD 41 1,18 millions € Agglopolys 100 000 euros Région Centre	2017 - 2018
Giratoire de La Chapelle-Vendômoise	1,45 million euros 100% CD 41	De mai à septembre 2017
Giratoire de Chouzy-sur-Cisse	800 000 euros 100 % CD 41	De juillet à octobre 2017

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

II/ UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION : LEUR SEULE PROTECTION VOTRE BONNE CONDUITE

Aux bords des routes, les missions des 265 agents départementaux sont souvent périlleuses. C'est pourquoi, afin de sensibiliser les automobilistes, une campagne de communication est déployée par le Conseil départemental sur le territoire : stickers sur les véhicules départementaux des routes, affiches dans les abribus et sur les arrières de bus, communication dans Loir&Cher Info, sur les sites web du Département, sur les réseaux sociaux et dans les médias, etc.



CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12